

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 8 (1947)

Heft: 3-4

Artikel: Antoine-Joseph Kastus : 1763-1825

Autor: Fallet, Edouard-M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-955773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Antoine-Joseph Kastus

1763—1825

La famille Castuche (aussi Castus ou Kastus) est venue s'établir à Porrentruy, arrivant de Cornol, village des environs de la ville. C'est le 10 mars 1702 que l'ancêtre du musicien a été reçu résident. La famille accéda à la bourgeoisie de Porrentruy à une époque encore inconnue. Dans les registres d'état civil, les membres de cette famille sont tous portés sous le nom de Castuche. Antoine-Joseph signait cependant toujours Kastus et son nom figure ainsi dans la plupart des documents que j'ai consultés à son égard dans les archives neuchâteloises. Ses parents étaient Jean-François-Nicolas-Joseph Castuche et Annette-Marie-Appoline Maigy.

Antoine-Joseph naquit le 15 août 1763 à Porrentruy. Nous ignorons malheureusement tout — jusqu'à ce jour au moins — quant à son enfance, à sa jeunesse, à son éducation et à sa formation musicale. Le pur hasard me fit découvrir un jour, dans les registres ecclésiastiques de la paroisse des Bois (Franches-Montagnes), que Kastus, qui résidait alors à La Chaux-de-Fonds, était parrain d'un enfant baptisé en l'église des Bois, le 4 septembre 1783.

Kastus aura été attiré à La Chaux-de-Fonds par la vie musicale assez intense que nous y constatons dès 1770. Nous avons déjà vu, précédemment, qu'il y eut dans le grand village des Montagnes neuchâteloises un concert, c'est à dire un orchestre, dont les membres se recrutaient parmi les notabilités chaux-de-fonnières. En 1777 y fut fondé le Corps des musiciens du bataillon de La Chaux-de-Fonds, corps qui se transforma, dans le courant des années quatre-vingts, en une musique à la manière turque. Kastus doit avoir résidé à La Chaux-de-Fonds jusqu'en 1787, année où nous le rencontrons pour la première fois à Neuchâtel qui devait devenir sa ville d'adoption.

Pour renforcer certains instruments, le comité du concert de Neuchâtel engageait d'habitude des musiciens professionnels. C'est ainsi que Kastus fut engagé pour la saison 1787—1788 et débuta au concert du 31 décembre 1787 comme second violon au même lutrin que son ami François-Charles Hammer qu'il connut sans doute dans l'orchestre de La Chaux-de-Fonds, en 1785—1786.

Pendant la saison 1788—1789 se donnèrent de grandes représentations d'opéras à la Maison du Concert à Neuchâtel. Les musiciens durent fournir un très gros effort. Aussi, ceux qui remplirent leur devoir à la satisfaction du comité, reçurent-ils un certificat flatteur. Kastus fut du nombre. C'est certainement sur la recommandation du comité du concert que le conseil de ville de Neuchâtel le reçut ensuite habitant, le 14 avril 1789.

Les troubles de la Révolution française et, plus tard, l'invasion de la Suisse par les troupes françaises, ainsi que l'occupation du Pays de Neuchâtel par

le général Oudinot, en 1806, et les guerres napoléoniennes, eurent de profondes répercussions sur la vie musicale à la Maison du Concert. En hiver 1789—1790, on n'y organisa pas de concerts. Mais, le 15 décembre 1790, Kastus est engagé comme première clarinette pour la saison 1790—1791. Il jouera cette partie aussi pendant l'hiver 1791—1792 et pendant les rares saisons de concert qui purent être organisées à Neuchâtel vers la fin du XVIII^e siècle.

Pour ne pas perdre l'exercice de la musique et afin de se rendre utiles, plusieurs musiciens professionnels domiciliés à Neuchâtel et jouant d'habitude dans l'orchestre de la Maison du Concert, entrèrent, en 1792, dans la Société de Musique de la Compagnie des Volontaires. Ce corps de musique existait déjà avant 1792 puisque François-Charles Hammer se permit, en 1788, de souligner les mérites qu'il s'était acquis en formant la Musique militaire, mais ce n'est que le 26 juin 1792, deux mois après la déclaration de guerre de la France à l'Autriche, qu'il se constitua en une société de musique bien organisée. Dans les procès-verbaux de la société, on lit à ce sujet ce qui suit:

Messieurs les Quatre Ministraux et le Conseil Général de cette Ville de Neuchâtel ayant donné l'ordre à tous leurs bourgeois et habitants de prendre les armes et de s'exercer dans les manoeuvres militaires, plusieurs de ces mêmes bourgeois et habitants, animés de patriotisme et de zèle pour la bourgeoisie, se sont joints à la Société de Musique des Volontaires qui subsistait déjà, pour former un corps plus nombreux et lui donner l'éclat et la consistance qu'elle n'avoit pu avoir, par le peu de membres qui la composaient primitivement.

Parmi les musiciens professionnels qui entrèrent dans le corps de musique, le 26 juin 1792, nous remarquons, en particulier, Antoine-Joseph Kastus, François-Charles Hammer, André Gaillard et Joseph Kuéné. Gaillard était un excellent musicien et homme de théâtre, tandis que Kuéné avait le double mérite d'être un bon musicien et le père de Marie Bigot née Kuéné, la géniale interprète des oeuvres pianistiques de Beethoven. J'espère, d'ailleurs, avoir l'occasion d'en parler plus longuement une prochaine fois.

Il va de soi que la Société de Musique de la Compagnie des Volontaires se donnât des statuts qu'il serait intéressant d'étudier, ici, s'il nous était permis d'entrer dans les détails. L'article 1 qui a trait à la charge présidentielle, stipule, par exemple, ce qui suit: «Qu'il sera nommé un Président dont les fonctions seront de présider et faire assembler la Société toutes les fois que les cas l'exigeront, d'accorder toutes permissions, moyennant des excuses et raisons valables desquelles il fera rapport à la Société, à sa première assemblée.» La société s'assemblait surtout pour répéter et pour assister aux exercices de la Compagnie des Volontaires de Neuchâtel. Le président dirigeait la société au point de vue administratif et musical. Or, le 26 juin

1792, Antoine-Joseph Kastus en fut nommé président à l'unanimité des suffrages.

Les péripéties du corps de musique dirigé par Kastus étaient souvent très étranges. Deux ans après sa fondation, plusieurs membres, «ne goûtant plus dans cette société les plaisirs et les agrémens qu'ils avoient espéré trouver, lors de leur entrée dans celle-ci», démissionnent. Le 19 avril 1794, la société est dissoute pour être aussitôt reconstituée, le 24 avril, sous la présidence de Kastus qui se révèle à cette occasion un véritable animateur. La Nouvelle Société de Musique de la Compagnie des Volontaires (depuis 1796: des Mousquetaires rouges) prospère sous son experte direction. Les procès-verbaux de ses délibérations s'arrêtent toutefois à la date du 29 avril 1797, mais il n'y a aucun indice de crise intérieure puisqu'on délibère sur la réception d'un nouveau membre et qu'on décide de répéter régulièrement tous les quinze jours. Il est donc malaisé de déterminer quand la nouvelle société s'est dissoute. Qu'elle se soit éteinte, cela est certain puisqu'en 1810, on s'efforce de la reconstituer.

En effet, vingt-quatre musiciens se réunirent le 9 août 1810 pour fonder la Société de Musique de Neuchâtel, dont Kastus fut nommé président et Kuéné vice-président. La société se tenait à la disposition de toutes les compagnies de milices de la ville de Neuchâtel. Elle répétait tous les quinze jours et cela le vendredi à 8 heures du soir à la salle du second étage du Café Impérial. C'est là que nos vaillants musiciens se perfectionnèrent dans les «marches, doubles marches et waltz», comme s'exprime le procès-verbal de l'assemblée du 9 août 1810.

On sait que la vie militaire d'autrefois était bien différente de la vie militaire d'aujourd'hui. Les jours de revues militaires étaient des jours de réjouissances populaires. Une fois les exercices et les inspections terminés, on dansait au Mail. Aussi le corps de musique militaire devait-il être capable de jouer non seulement des marches militaires, mais encore des valses et d'autres danses.

Les sérénades étaient aussi à l'ordre du jour. On en donna aux officiers du bataillon de Neuchâtel, à M. le Gouverneur et à d'autres hautes personnalités. La plus célèbre sérénade fut certainement celle que la société offrit, le soir du 2 octobre 1810, à l'Impératrice Joséphine qui était alors l'hôtesse du comte Jacques-Louis de Pourtalès, maire de Neuchâtel. Ces auditions ne devaient pas toujours réussir à la perfection puisque, le 16 septembre 1810, le maître-bourgeois en chef pria la société de se rendre au Château ou sur la terrasse, si le Château était fermé, «pour y faire de la musique à M. le Gouverneur aussi bonne que possible»! Le comte de Pourtalès semble cependant avoir été fort satisfait de la sérénade offerte à l'Impératrice Joséphine, car, pour leur témoigner son contentement, il fit accepter aux musiciens un souper qui eut lieu le vendredi 5 octobre chez Humbert, restaurateur, «à la satisfaction d'un chacun».

La Société de Musique de Neuchâtel fit de même musique sur le lac. L'arrangement trop somptueux d'un bateau utilisé à cet effet semble, d'ailleurs, avoir hâté la désagrégation de la société au printemps 1811. «La musique est morte, vive la musique», pourrait-on dire, car sous l'impulsion énergique de Kastus qui comptait de très nombreux élèves à Neuchâtel, fut fondé aussitôt le Corps de Musique du Bataillon de la Ville de Neuchâtel. Ses statuts furent approuvés par le Conseil général, le 29 mai 1811. Les annales de ce corps de musique n'ont malheureusement pas encore pu être retrouvées, ni reconstituées.

Kastus avait été marié une première fois sans qu'il m'ait été possible de découvrir, jusqu'ici, ni le nom de sa première épouse, ni la date du mariage. Sa famille devait pourtant être assez nombreuse, car le «Grand Livre des Habitans de Neuchâtel», établi en 1799, mentionne: «Kastus, Musicien, 9 personnes». De même, la date du décès de sa première épouse est encore inconnue à l'heure actuelle. Toujours est-il que Kastus convola en secondes noces avec Sophie Kempf, fille de feu Jean Kempf, de Sigriswil (canton de Berne), et de feu Catherine Kretzer. Le mariage fut béni, le 7 juillet 1812, en la chapelle catholique de Neuchâtel.

Le 23 septembre 1815 et le 13 juin 1818, Kastus reçut des passeports, valables un an, pour se rendre à Porrentruy.

Le 3 juillet 1816, Messieurs les Quatre Ministraux de Neuchâtel lui délivrèrent le certificat de mœurs que voici:

Nous, etc., certifions que le Sr Antoine Joseph Kastus, maître de musique, originaire de Porrentrui, lequel habite en cette ville depuis passé vingt sept ans, s'est toujours conduit comme un honnête homme, d'une vie réglée, laborieuse et économe, au moyen de laquelle il est parvenu à élever honorablement une famille nombreuse, ensorte qu'il s'est acquis l'intérêt et l'estime publics, et que nous n'hésitons pas, tout en lui donnant ce témoignage de vérité, de le recommander très particulièrement à la protection et aux bons offices de tous ceux de qui il pourroit les réclamer. En foi de quoi, etc. Donné, etc., le 3e Juillet 1816.

Antoine-Joseph Kastus mourut le 6 avril 1825 à Neuchâtel «d'une fièvre intermitente pernicieuse». Il n'y a pas de doute que la ville de Neuchâtel perdit en lui un musicien qui avait bien mérité de son art. Elle perdit en lui, en même temps, l'animateur infatigable des différents corps de musique militaires qui se succédèrent au chef-lieu de 1792 à 1811.

Edouard-M. Fallet.